



CAP 130 ans de la section BEC rugby : notre projet, notre ambition!

- **Au sein de l'omnisports du BEC**
- **Avec la FFR et la ligue Nouvelle-Aquitaine de rugby**
- **En collaboration étroite avec l'Union Nationale des Clubs Universitaires et l'université de Bordeaux sur le campus de Talence**
- **Avec le soutien des collectivités locales, mairies de Bordeaux, de Talence et de Pessac, Conseil Régional, Conseil départemental, Bordeaux Métropole.**

Introduction

La France a fait de la promotion de l'activité physique et sportive la **Grande Cause Nationale (GCN) pour 2024**.

2024 doit être un tournant historique pour faire plus que jamais du sport un atout pour répondre aux défis de la sédentarité et du bien-être, de l'émancipation et de l'inclusion, de la cohésion sociale et de l'éducation.

« Le sport peut être l'une des plus fantastiques sources d'épanouissement, de bien-être et de cohésion sociale dans laquelle notre pays peut puiser. »

Amélie Oudéa-Castéra Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

« Notre société est face à un véritable tsunami sociétal d'inactivité physique et de sédentarité. »

François Carré, Professeur en cardiologie, Président du collectif pour une France en forme.

Le BEC fait siens les objectifs de la "grande cause nationale" pour l'année 2024

Pour ce faire, la section Rugby mène plusieurs actions qui se heurtent aujourd'hui plus que jamais à différents obstacles que nous devons surmonter en synergie avec les acteurs institutionnels en charge des politiques sportives tant au plan national que local.

Cette note présente les apports du BEC à la pratique sportive, les limites que la section rugby connaît actuellement et, dans une deuxième partie, exprime les besoins qui en résultent.

I) Les actions réalisées par le BEC Rugby, les réussites, les solutions à mettre en œuvre face aux problèmes rencontrés renvoient à des enjeux majeurs de société:

- éducation et citoyenneté,

- inclusion,
- santé et bien-être,
- lutte contre l'échec scolaire,
- transition écologique.

Elles s'inscrivent pleinement dans le projet fédéral de la Fédération Française de Rugby et le concept du Rugby du XXI^e siècle. Nous avons obtenu à ce titre le "Label Club Engagé" accordé par la FFR à partir du 1er juillet 2023 pour une période de 3 ans. Il prend fin au 30 juin 2026. Ce résultat est le reflet de notre investissement bénévole pour le développement de notre pratique sportive. Il est un signe de reconnaissance et de qualité pour notre club.

A) Education et citoyenneté

- Le club s'est doté d'une "charte pour un sport éthique". Elle est le fruit d'une réflexion menée dans le cadre de l'université d'été de l'UNCU (Union Nationale des Clubs Universitaires) de 2001 à laquelle nous participions et a fait l'objet de quelques actualisations. Elle rappelle les valeurs fondamentales inhérentes à l'éthique sportive (respect de l'adversaire, connaissance de soi, défense de l'équité sportive, préservation des équilibres écologiques, solidarité). Elle cite les orientations majeures induites par ces principes : partenariats fondés sur l'éducation et indépendance financière.

Sur ces bases et consciente de l'urgence à sauvegarder les valeurs du sport, la Section RUGBY s'engage concrètement à :

1. Ouvrir ses activités à tous les groupes de population et proposer des programmes sportifs susceptibles d'aider au développement de l'individu et à son intégration sociale,
2. Offrir à ses pratiquants la possibilité de prendre des responsabilités et leur donner les moyens d'acquérir la capacité d'une participation active au développement d'une société démocratique,
3. Veiller à ce que les règles qui régissent la vie sportive respectent prioritairement la dignité et la santé de l'être humain,
4. Lutter pour que les programmes d'entraînement soient adaptés aux besoins spécifiques des pratiquants et notamment des enfants,
5. S'employer à maintenir vivantes les traditions régionales et à promouvoir la valeur esthétique du sport,
6. Éduquer à la protection de la nature et du développement durable, conditions essentielles, aujourd'hui et demain, pour la pratique d'un sport sain,
7. S'opposer à tous ceux qui abusent du sport en suivant des intérêts qui lui sont étrangers,
8. Former ses membres à l'action contre toute forme de violence, de corruption et de tricherie,

9. Faire son possible pour préserver l'autonomie du sport par rapport aux pouvoirs économiques et politiques,
10. Définir des relations de partenariat avec mécènes et médias dans le respect des fondements éthiques du sport.

Ces considérations éthiques instaurent les principes régissant la pratique du rugby et la conduite de chacun au sein de la section. La charte constitue un référentiel à même d'orienter le comportement de l'ensemble des acteurs : joueurs, dirigeants, éducateurs, entraîneurs, arbitres licenciés au BEC.

- Le mode de gouvernance participatif privilégié par le club est conforme aux obligations démocratiques et statutaires inhérentes à une association régie par la loi de 1901. De plus, des réunions bimestrielles de suivi sont organisées. Tous les acteurs (bureau, dirigeants terrain, entraîneurs et joueurs) pour toutes les équipes (de l'EDR à l'équipe 1 des seniors) y sont représentés. Points d'étape et perspectives, identification des besoins, améliorations à apporter en constituent les ordres du jour.

Depuis plus d'un an, ces échanges sont empêchés.

En effet, le club-house situé à Pessac sur le domaine de Rocquencourt, est devenu la propriété de l'université à l'issue du bail emphytéotique et a été fermé par arrêté de l'université, sans préavis, en juillet 2022, pour défaillances en matière de sécurité. Dès lors, les réunions ont dû se faire en visio-conférences ou parfois au domicile des dirigeants.

Cette situation ne pourra pas durer...

- Depuis 2017, une fiche de mission « service civique » a été élaborée. Elle précise la nature de l'engagement citoyen et de l'implication attendus. Elle a été actualisée récemment en lien avec l'UNCU. Conforme aux valeurs de la charte éthique de la section décrite plus haut, elle met aujourd'hui notamment l'accent sur :

- la féminisation de la section,
- la prise en compte de la santé et de la transition écologique dans le cadre des animations d'après-match ;
- l'accès aux activités de la section à faciliter pour le plus grand nombre ;
- les relations à opérer avec la commission soutien aux études.

Cependant, **aucun contrat « service civique » n'a pu être conclu en 2022-2023 pour le rugby, faute de lieu pour accueillir un jeune volontaire.** En outre, en période d'occupation illégale des installations par les gens du voyage, les animations d'après match, la commission soutien aux

études, la facilitation de l'accès au plus grand nombre sont autant de missions extrêmement affectées voire irréalisables pour la section rugby.

B) Inclusion

Développement de la pratique féminine du rugby

Fort de son expérience des années 2000 où l'équipe féminine à XV faisait les beaux jours des terrains de première division, le BEC a continué à faire évoluer des équipes féminines à 7 et à 12 jusqu'en 2016, année où nos joueuses ont toutes été recrutées par les clubs alentours. Depuis, il a été décidé de relancer le rugby féminin en partant de l'école de rugby et en faisant de la sensibilisation dans les écoles avec lesquelles nous avons des conventions de partenariat.

L'objectif est d'avoir une équipe féminine Seniors dans les meilleurs délais, fidélisant ainsi les jeunes filles et jeunes femmes issues de l'école de rugby et nous permettant d'accueillir nombre d'étudiantes, chez qui la demande pour pratiquer au niveau fédéral est grandissante, mais qui sont contraintes aujourd'hui d'évoluer dans des clubs plus éloignés du campus.

L'organisation de stages de rugby mixtes pour les enfants lors des vacances de printemps dans le cadre des activités périscolaires proposées par le BEC, contribue à l'atteinte de l'objectif en terme de recrutement pour l'école de rugby. Malheureusement, il n'a pas pu avoir lieu en 2023 et ne pourra être organisé en 2024, l'accès aux locaux du centre de loisirs attenants au club house étant désormais interdit.

Plusieurs joueuses sont toutefois licenciées à l'école de rugby, dont 4 en U14.

De plus, le BEC s'était doté d'une équipe féminine Seniors de rugby à 13, en lien avec le partenariat existant mis en place en 2022-2023 entre l'école de rugby et la nouvelle section de rugby à 13. Sa disparition cette année est liée aux difficultés, notamment logistiques, que nous rencontrons...

Conjointement, la place occupée par les femmes au sein de la section rugby et les actions qu'elles y réalisent ne cessent de croître :

- une éducatrice pour l'école de rugby,
- une directrice à la tête de l'école de rugby, membre du bureau,
- deux dirigeantes assidues (administratif, intendance, communication) indispensables au fonctionnement de la section, œuvrant dans le contexte difficile que nous connaissons (pas de club house ni bureaux sur site...)
- fonction médecin du club assurée par une femme.

- deux jeunes filles en contrat civique, via l'UNCU, dont la mission contribue à la féminisation de la section.

Accompagnement de mineurs isolés.

Depuis l'arrivée des premiers mineurs non accompagnés, au milieu des années 2010, le BEC a été sollicité par différentes associations sociales pour intégrer ces jeunes mineurs dans la société via le sport. Le BEC a donc activé ses réseaux pour mettre en place des organisations pouvant répondre à ces problématiques, à savoir maîtrise de la langue française, intégration dans des filières éducatives, recherche de structures d'accueil, de support professionnel. A ce jour, les procédures en place ont fait leurs preuves puisque depuis 6 ans, nous avons participé à l'intégration de 6 mineurs non accompagnés et, plus récemment, de plusieurs familles ukrainiennes dont les enfants ont rejoint l'école de rugby. Actuellement, une famille venant de Russie, dont le garçon est licencié à l'école de rugby, a été hébergée par des parents de jeunes joueurs et est aidée dans ses démarches administratives pour obtenir un hébergement.

Certains de ces mineurs, devenus majeurs, sont restés fidèles au club et ont intégré l'effectif Seniors. L'un d'entre eux évolue régulièrement depuis trois saisons en équipe fanion.

Promotion de partenariats internationaux

Pendant plusieurs saisons, le BEC rugby a accueilli des étudiants étrangers, notamment dans le cadre du programme Erasmus, contribuant en cela à leur intégration et à la réussite de leur expérience en France. Cette action s'est aussi traduite par des échanges au bénéfice de tous (voyage d'équipe en fin de saison avec rencontres sportives et accueil par le club d'origine du joueur). **Privée du lieu de vie que constituait le club-house pour ces jeunes, la section peine énormément à pérenniser ces échanges.**

C) Santé et bien-être

Outre la promotion au quotidien de la pratique sportive et du rugby comme facteurs de bien-être et de santé, la section propose une action destinée à un public pas nécessairement initié. Ainsi, un atelier "rugby santé" pour les parents de l'Ecole de rugby a été mis en place. Animé par une éducatrice STAPS, destiné aux parents durant le temps d'entraînement de leurs enfants, il privilégie une pratique ludique de l'activité sportive.

Par ailleurs, la section rugby a signé 3 conventions avec des écoles primaires dans le cadre des actions périscolaires où nous assurons la découverte du rugby lors des temps méridiens et lors des cycles de 6 semaines de découverte de l'activité physique.

D) Lutte contre l'échec scolaire

Articulé depuis plus de trente ans autour du centre de loisirs multisports, le soutien aux études est destiné non seulement aux écoliers de 6 à 12 ans du centre de loisirs et des sections sportives, mais également aux collégiens, lycéens et étudiants. Ce soutien est assuré par les bénévoles compétents du club (instituteurs, professeurs, ingénieurs, etc...) et l'association des anciens et amis qui ont en charge d'animer les réseaux bécistes afin de mettre à disposition des demandeurs les enseignants les plus pertinents dans les matières nécessaires. **Ces actions de soutien aux études sont entièrement gratuites pour les demandeurs. Malheureusement, le BEC n'ayant plus la jouissance de son ancien club-house et ancien siège social, le soutien aux études dispensé aux membres de la section rugby sur le campus a dû être suspendu depuis le 01 septembre 2022.** Il continue toutefois à fonctionner pour les sections implantées hors Rocquencourt.

E) La transition écologique

Le BEC, dans le respect de sa charte, cherche à limiter son empreinte écologique. Il s'inscrit en cela dans une politique de durabilité et d'éco-responsabilité.

Pour ce faire, la section rugby a mis en place depuis la saison 2019/2020 un système de gobelets (Ecocup) récupérables et recyclables au sein de sa buvette ainsi que des poubelles de tri sélectif. Pour les confectionner, le BEC a fait appel à une association qui milite pour l'intégration de personnes en difficulté ou en réinsertion, Unis Cité.

De plus, le BEC, du temps où avait encore son club-house, avait procédé au remplacement de toutes les ampoules par les leds, afin de réduire la consommation électrique.

Il va sans dire que depuis l'été 2022, ces actions sont particulièrement mises à mal; les gens du voyage, occupants quasi-permanents du site, ne partageant en rien nos préoccupations écologiques, qu'il s'agisse des économies d'énergie ou du réemploi...

A cet "état des lieux", il faut ajouter que notre association sportive, née en 1897 de la volonté d'une poignée d'étudiants de pratiquer les activités sportives et de se confronter au niveau fédéral, n'a jamais depuis dérogé à cette philosophie. Ouverte à tous, ses adhérents sont à 85% scolaires ou universitaires.

Malgré un contexte très dégradé comme expliqué supra, la section rugby, même si elle ne parvient pas à retrouver le niveau auquel elle évoluait jusqu'au début des années 2000 (Nationale 2), se maintient au meilleur niveau régional (Régionale 1). Dans les conditions actuelles, cela relève de l'exploit... d'autant que nous fonctionnons sans rassemblement avec d'autres clubs (ce qui est exceptionnel en 2023). Il en va de même pour les juniors et les cadets, ces derniers ont disputé les phases finales de Régionale 1 l'an passé et les deux équipes ont obtenu le prix du fair-play décerné par la ligue Nouvelle Aquitaine de rugby. L'école de rugby a renouvelé son étoile, reconnaissance de la qualité de la formation dispensée. Dans des conditions de vie pour le moins difficiles, nous recensons tout de même 260 joueurs licenciés.

Le descriptif qui précède montre à quel point les actions menées par le BEC renvoient aux objectifs assignés à la "grande cause nationale 2024". Pour autant, elles se heurtent à des obstacles qui mettent gravement en cause leur devenir à court terme et a fortiori leur pérennité. Ces difficultés, de par leur nature, ne pourront pas être surmontées sans un engagement déterminé des acteurs publics concernés.

II) Pour remplir ses missions, les besoins du BEC, tant financiers qu'organisationnels, revêtent un caractère d'urgence absolue.

A) Besoins financiers

- A situation exceptionnelle, aide exceptionnelle

Une partie des équipements, dont nous louons l'accès et l'usage à l'université de Bordeaux (28 000 euros par an pour les terrains et 12 000 euros pour le bail du club-house ; ce qui doit être un cas exceptionnel dans le cadre du sport amateur en France, quoique consubstantiel à la loi relative aux libertés et responsabilités des universités...) sont aujourd'hui à la fois inutilisables, insalubres et réellement dangereux pour nos pratiquants, pour différentes raisons, aisément compréhensibles. In fine, le club universitaire paie l'utilisation des installations

universitaires pour des prestations médiocres ! Le BEC rugby est un des plus gros "clients" de l'université pour l'utilisation des terrains, mais n'est pas prioritaire par rapport aux entraînements des équipes universitaires (Sciences Po, Kedge...), même lorsque les créneaux ont été réservés et validés en début d'année.

Nous ne disposons plus de terrain d'honneur : labouré ; nous ne disposons plus de vestiaires sous les tribunes : endommagés ; plus de local pour remiser les maillots désormais lavés par les dirigeants; nous ne disposons plus de club-house, ni des locaux attenants pour le centre de loisirs, fermés par l'université puis lourdement vandalisés.

Cette fermeture a mis fin à la négociation en cours entre l'université et le BEC omnisports pour conclure un nouveau bail. Au final, le club, plus que centenaire, a perdu l'usage du club-house réalisé en 1983 grâce à une collecte auprès des Anciens du Bec associée à un emprunt sur vingt ans ; la tribune, les vestiaires et le terrain d'honneur réalisés au début du siècle avec la contribution financière de la Mairie, de la Région, du département .

Le rugby n'a plus de structure d'accueil pour enfants et parents de l'école de rugby, ni pour les pratiquants et leurs invités lors des entraînements et les rencontres dominicales. Le trinquet adossé à cette structure ne fonctionne plus alors qu'il était en parfait état, certainement le plus beau trinquet de l'agglomération.

Nous ne disposons désormais même plus d'espace extérieur suffisant pour garer les véhicules dans l'enceinte de Rocquencourt.

Dans le même temps, toutes les ressources induites par l'utilisation du club house (bar, repas anciens, évènements...), les recettes générées par l'accès aux tribunes (entrées/bourriches), les cotisations d'une partie des enfants de l'école de rugby (ceux qui ne la fréquentent plus depuis la fermeture conjointe du centre de loisirs) n'existent plus depuis l'été 2022 inclus. Il faut noter que cette diminution sensible des rentrées d'argent au bénéfice de la section, liée à notre expulsion suivie de l'occupation illégale, est intervenue dans un contexte où le COVID avait pendant deux ans limité l'utilisation du club-house pour des raisons sanitaires.

Au plan financier, pour sauver le doyen des clubs universitaires français (qui serait déjà mort sans la contribution des anciens et amis), nous sommes, dans ces conditions, contraints de solliciter une aide exceptionnelle des pouvoirs publics à même de compenser pour partie les pertes et dépenses engendrées par une situation dont nous ne sommes en rien responsables mais qui pèseront sur notre propre bilan à hauteur de 85 000 euros.

- Augmentation des subventions à court terme, une question de survie

Cette demande nous apparaît d'autant plus fondée que notre budget (100 000euros/an) figure parmi les plus modestes, voire le plus modeste, et ce dans des proportions non négligeables, comparé aux clubs évoluant au même niveau et à effectifs comparables (130 000 euros à

250 000 euros : fourchette dans laquelle se situent clubs rugby alentours et évoluant en régionale 1, infos consultables par tout un chacun sur internet). D'autant que nous sommes parmi les rares à réussir à fonctionner sans entente ni rassemblement en cadets et juniors... Nous vivons une sorte de "double peine" du fait de l'occupation illégale des installations (dont la location perdure) et du fait de la modicité endémique de notre budget en lien avec le caractère modéré, toutes choses égales par ailleurs, des subventions qui nous sont allouées (même si, conformément à notre charte, le BEC n'a jamais fait et ne fera jamais de "surenchère" à la subvention).

A cet égard, il faut noter que même dans un contexte de diminution lourde de nos recettes propres, les subventions dont nous bénéficions ne représentent que 19% (19000 euros sur 100 000 euros) des produits. **Ce montant doit être réhaussé de manière pérenne, à hauteur de 50 000 euros/an, pour nous mettre dans une situation un peu plus équitable par rapport aux clubs d'importance équivalente (la plupart bénéficiant à la fois de subventions et de la mise à disposition d'installations...)**. Nous envisageons, à terme, une prise en charge par le BEC Omnisports de la location d'algécos (club-house provisoire de remplacement) et de la parcelle les accueillant, soit environ 25 000 euros/an.

- Illustration: l'exercice en cours, données chiffrées...

Les rentrées saison 2023-2024 pour la section rugby : 100 000 euros.

Détail :

- . 28 000 euros des anciens du BEC (remboursement des années folles !
- . 45 000 euros de cotisations des joueurs et dirigeants
- . 8 000 euros de mécénat
- . 0 euros : Bar
- . 0 euros : repas de dirigeants, parents, anciens...
- . 19 000 euros : subventions mairie de Bordeaux et Conseil Général.

Prévision d'atterrissage des dépenses 2023 – 2024 : 185 000 euros.

Détail :

- . 10 000 euros déficit saison 2022 – 2023
- . 28 000 euros location des terrains
- . 3 000 euros formations des entraîneurs et éducateurs.
- . 12 000 euros loyer club-house à verser à l'université (nouveau bail emphytéotique)
- . 14 000 euros location des algécos
- . 35 000 euros FFR
- . 15 000 euros Bus

- . 5 000 euros Pharmacie
- . 33 000 euros Indemnités éducateurs
- . 14 000 euros Matériel et équipements
- . 4 000 euros Stages de début de saison
- . 12 000 euros Divers : participation du club aux repas de fin de saison, phases finales éventuelles pour les U16, U19, Seniors ; tournois de fin de saison pour l'EDR, participation aux sorties de fin d'année, suspensions éventuelles; paiement des terrains pour les plateaux de l'EDR qui seront attribués au BEC...

Nous attirons l'attention sur le poste "indemnités éducateurs" qui devra nécessairement être augmenté à court terme tant il devient difficile à l'heure actuelle de disposer d'entraîneurs strictement bénévoles eu égard aux sujétions que cette fonction implique notamment pour des étudiants dont la situation matérielle s'avère de plus en plus précaire... Il faudrait pour un fonctionnement correct arriver à un budget d'indemnisation des éducateurs de 40 000 euros, notamment si on veut avoir des équipes féminines.

Pour cette même raison, le poste "location des terrains" augmenterait de 18 000 euros si on met en place 3 formations féminines (U16, U19 et seniors) soit un montant total de 46 000 euros.

Le descriptif qui précède atteste, on en conviendra aisément, le caractère légitime et très "raisonnable" de nos demandes qui doivent nous permettre au plus vite de disposer d'un budget annuel de 150 000 euros.

B) Besoins logistiques et organisationnels

Pour inscrire nos engagements dans la durée, des choix logistiques et organisationnels structurants, dans l'intérêt des étudiants dont la santé et le bien-être sont au cœur de nos préoccupations, doivent s'opérer très rapidement.

Du fait de la fermeture du bâtiment du club-house, **il n'y a plus de centre de loisirs dont les principes éducatifs sont ceux de l'éducation populaire et par le sport.** Ce centre regroupait tous les mercredis et pendant les vacances scolaires entre 80 et 100 enfants qui faisaient du multisports le matin et se spécialisaient l'après-midi, au sein des sections présentes sur le campus : athlétisme, football, pelote basque et rugby. L'école de rugby, malgré la coupe du monde, est en baisse d'effectif, du fait de l'arrêt de l'école de sport qui y amenait entre 30 et 40 jeunes. Il accueillait des enfants des personnels des établissements d'enseignement supérieur alentours, ce service relevait donc d'un partenariat bénéficiant à la fois au BEC et à l'Université. Il n'existe plus, **il faut le refonder.** Son règlement intérieur sera revu pour l'ouvrir largement au personnel de l'Université de Bordeaux avec des conditions particulières. Ses liens avec les écoles de sport de chaque section seront renforcés.

Afin de pouvoir participer, comme c'était le cas dans un passé récent, à **l'animation du campus**, **il est indispensable que nous puissions bénéficier des installations d'un club-house à Rocquencourt**, notamment des cuisines et du bar, et être autonomes sur l'exploitation des installations. Cela permettra de proposer à nouveau aux étudiants et personnels de l'Université un lieu de restauration du midi, ainsi qu'un lieu d'animations culturelles. L'organisation d'évènements sportifs intéressant les clubs universitaires en sera facilitée.

La fermeture de la section Pelote par manque d'installation utilisable et la disparition de la section "sport pour tous" (qui regroupait une cinquantaine de personnes de plus de 50 ans sur le campus universitaire pour pratiquer du sport loisir) sont également à déplorer au regard la promotion de l'activité physique et sportive comme Grande Cause Nationale 2024.

Le besoin immobilier est évalué à 600 m2 au minimum (sans l'espace dédié au trinquet et aux vestiaires attenants), incluant club-house, locaux du centre de loisirs et d'éducation par le sport. Ce volet du projet du BEC doit être discuté avec ses partenaires dans une optique de services rendus aux étudiants et donc à l'université ainsi qu'aux collectivités territoriales concernées.

Le nombre de terrains d'entraînement, en plus du terrain d'honneur, devrait être **porté à quatre voire cinq**, pour permettre une utilisation conjointe avec les équipes universitaires sans tension exagérée sur les plannings et pour la création d'équipe(s) féminine(s) dans les catégories post-école de rugby.

En matière de fonctionnement, il y a lieu d'établir une convention d'utilisation appropriée et convenant à l'Université de Bordeaux, à la ville de Bordeaux, aux collectivités territoriales et au BEC, pour l'utilisation des équipements sportifs de l'Université et de la ville de Bordeaux (Métropole).

C) Besoin d'évolutions réglementaires

En lien direct avec les problématiques de pratique sportive pour le plus grand nombre et d'inclusion mises en avant par la "grande cause nationale 2024", **il serait pertinent que la FFR adopte un régime des mutations et un règlement relatif aux doubles licences qui intègre les spécificités des clubs universitaires.**

En effet, concernant les mutations, la période de référence des mutations "libres" devrait être aménagée pour tenir compte des affectations parfois tardives des étudiants dans leur établissement d'accueil, notamment pour ceux qui sont contraints de recourir à la phase complémentaire de "Parcoursup". La fin septembre est une échéance à l'évidence prématurée pour nombre d'étudiants contraints prioritairement de trouver un logement proche de leur lieu d'étude (pas simple aujourd'hui) et d'effectuer les démarches afférentes, avant d'organiser leur pratique sportive.

Finalement, les étudiants sont pénalisés sportivement quand ils font le choix lucide de privilégier les études par rapport à une hypothétique carrière rugbystique. D'autant que le moindre retard à la signature leur interdit d'opérer en équipe fanion, indépendamment de leur niveau ! Actuellement, trois joueurs et avec eux toute la section en font l'amère expérience... Le Conseil Fédéral de résolution des litiges ayant rejeté nos arguments, nous avons formé appel pour chaque décision mais la commission ne s'est pas encore réunie... Dans le contexte que nous connaissons par ailleurs, ces procédures ne sont pas vraiment aidantes...

Proposition d'allonger la période des "mutations autorisées" pour les clubs universitaires jusqu'à fin décembre.

Par ailleurs, **l'augmentation significative du nombre de doubles licences autorisées pour les clubs universitaires** (5 aujourd'hui) serait une réponse cohérente à la situation d'exclusion, et à ses conséquences (quid du bien-être ?!) pour les **étudiants éloignés de leur club et région d'origine** qui, en cours d'année, n'ont plus les moyens matériels de se déplacer fréquemment pour s'entraîner et jouer. De plus, **l'accroissement notable des parcours universitaires réalisés en plusieurs lieux sur une même année** (périodes de professionnalisation, alternances, stages éloignés de l'établissement d'enseignement supérieur) plaide pour le relèvement demandé (passage à dix doubles licences autorisées).

Il en va de même pour les étudiants étrangers qui ne sauraient être entravés dans leur volonté de jouer au rugby par un règlement dont l'objectif de limitation, aussi fondé soit-il, n'a aucune raison d'être pour un club universitaire strictement amateur qui vise la diversité en son sein et le bien-être de l'étudiant.

Conclusion

A la veille de la grande cause nationale 2024, nous ne doutons pas de la détermination de tous les acteurs publics concernés pour mettre en œuvre les synergies à même de sortir le BEC de l'ornière, aujourd'hui semblable à celle qui balafre son terrain d'honneur.

Le doyen, reconnaissant, vous invitera pour son 130 -ème anniversaire (ou s'invitera, il est fantasque à l'occasion) !

Un désaveu, aussi injuste que mortifère pour la vie étudiante bordelaise, le tuerait...
